



Epinal et les rythmes de l'enfant

Les résultats de la consultation

Suite au comité de pilotage du 07 décembre 2022, constitué, je le rappelle, de parents, d'enseignants, d'élus et des services de l'Education Nationale, 3 formules ont été proposées au choix des parents et enseignants, tenant compte de tous les éléments recueillis après près de 2 ans de travaux de concertation et d'information.

La consultation auprès des familles s'est terminée ce jeudi 26 janvier, elle avait débuté le 09 janvier dernier.

Chaque parent a disposé de 15 jours pour faire part de son choix de formule. Le taux de participation sur l'ensemble des écoles est de 53 %, sachant que nous avons donné la possibilité de choix aux deux parents, et qu'ils ont été nombreux à exprimer un choix au nom des deux parents.

En conclusion, avec 2 015 voix exprimées sur un total de plus de 2 500 élèves, nous pouvons dire que cette consultation a permis à une large part des parents de se prononcer sur les rythmes souhaités pour leur(s) enfant(s).

Pour cela, je tiens à les remercier pour leur mobilisation active.

Rappel des 3 formules :

Formule A : 8 demi-journées de classe et 1 après-midi d'activités

Formule B : 7 demi-journées de classe et 2 après-midis d'activités

Formule C : 8 demi-journées de classe sans après-midi d'activité

La formule A a recueilli 45 % des voix.

La formule B a recueilli 17 % des voix.

La formule C a recueilli 38 % des voix.

Les membres des conseils d'écoles auront confirmation des résultats pour leur école par un courrier à ma signature, afin qu'il en soit tenu compte lors des votes aux prochains conseils d'écoles.

Ces résultats seront également communiqués à tous via le portail familles et sur le site de la Ville.

Ma première satisfaction à l'issue de cette consultation confirme qu'il y avait bien débat au sein des écoles sur les rythmes scolaires, et qu'une consultation était nécessaire.

Chacun a pu s'exprimer, et, si les conseils d'écoles confirment les résultats de cette consultation, alors les rythmes de l'enfant seront organisés à la rentrée de septembre 2023 en fonction de l'expression du choix des parents et des enseignants.

Ma deuxième satisfaction est l'intérêt exprimé par les parents de préserver des rythmes de l'enfant sur 5 jours, avec 5 matinées de classe et des activités proposées l'après-midi.

A l'heure actuelle, 17 écoles sur 22 se sont prononcées en faveur d'une telle organisation du temps scolaire.

L'aménagement du temps de l'enfant conserve donc toute sa place au sein des écoles d'Epinal, permettant d'arriver à un modèle qui favorise l'égalité des chances, bénéficie aux apprentissages et au développement personnel de chaque enfant, et je m'en réjouis.

Il me semble cependant important de préciser, si cela est encore nécessaire, que les enfants scolarisés dans les écoles qui choisiront une semaine à 4 jours de classe sans activités, continueront à pouvoir bénéficier, comme tous les autres enfants, de l'ensemble de l'offre d'activités diverses et variées sur les temps hors scolaire, mercredi et vacances scolaires.

La ville propose et offre de nombreuses activités en temps scolaire et en dehors de l'école, et a la chance d'avoir des clubs, associations, centres sociaux, MJC, centre Léo Lagrange et autres, qui proposent eux aussi une richesse d'activités, dont chacun peut bénéficier au moment où il le souhaite.

Enfin, comme je m'y suis engagé, la diversité et la qualité des activités qui seront mises en place dans les écoles qui auront fait ce choix seront revues pour apporter une réelle cohérence et continuité à la journée et à la semaine de l'enfant.